



Bruxelles, le 23 janvier 2015
(OR. en)

5462/15

OJ/CONS 3
ECOFIN 39

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Objet:	3366 ^e session du CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE (Affaires économiques et financières)
Date:	27 janvier 2015
Heure:	10:00
Lieu:	Bruxelles

1. Adoption de l'ordre du jour

Délibérations législatives

(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

2. Approbation de la liste des points "A"
5463/15 PTS A 3
3. Plan d'investissement pour l'Europe: Fonds européen pour les investissements stratégiques
 - Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil sur le Fonds européen pour les investissements stratégiques et modifiant les règlements (UE) n° 1291/2013 et (UE) n° 1316/2013
 - = Présentation par la Commission et échange de vues
5112/15 ECOFIN 11 CODEC 19 POLGEN 5 COMPET 8 RECH 2 ENER 6
TRANS 9 ENV 7 EDUC 4 SOC 5 EMPL 3 EF 5 AGRI 14
TELECOM 7
+ ADD 1
4. Divers
 - Propositions législatives en cours d'examen
 - = Informations communiquées par la présidence

Activités non législatives

5. Approbation de la liste des points "A"
5464/15 PTS A 4
6. Présentation du programme de travail de la présidence¹
 - Échange de vues
5335/15 ECOFIN 29
7. Programme de travail de la Commission pour l'année 2015 - Un nouvel élan²
 - Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions
Programme de travail de la Commission pour l'année 2015 - Un nouvel élan
= Présentation par la Commission et échange de vues
5080/15 POLGEN 4
+ ADD 1 à ADD 4
8. Gouvernance économique
 - a) Réexamen du "six-pack" et du "two-pack"
 - Communication de la Commission "Réexamen de la gouvernance économique"
Rapport sur l'application des règlements (UE) n° 1173/2011, (UE) n° 1174/2011, (UE) n° 1175/2011, (UE) n° 1176/2011, (UE) n° 1177/2011, (UE) n° 472/2013 et (UE) n° 473/2013
= Échange de vues
16236/14 ECOFIN 1121 UEM 374 SOC 838 EMPL 184
 - b) Flexibilité offerte par les règles existantes du pacte de stabilité et de croissance
 - Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, à la Banque centrale européenne, au Comité économique et social européen, au Comité des régions et à la Banque européenne d'investissement - Utiliser au mieux la flexibilité offerte par les règles existantes du pacte de stabilité et de croissance
= Présentation par la Commission et échange de vues
5375/15 ECOFIN 34 UEM 11
9. Préparation de la réunion des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales des pays du G20 qui se tiendra les 9 et 10 février 2015 à Istanbul
 - Mandat
10. Divers

o

o o

¹ Débat public conformément à l'article 8, paragraphe 2, du règlement intérieur du Conseil

² Débat public conformément à l'article 8, paragraphe 3, du règlement intérieur du Conseil

p.m.

Lundi 26 janvier 2015

15 h 30: Eurogroupe

Mardi 27 janvier 2015

9 heures: Petit-déjeuner

10 heures: Conseil (ECOFIN)
